



22 AVRIL 2003

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROMONT, tenue le 22 avril 2003 à 20 heures à la salle du conseil au 88, boulevard de Bromont à Bromont et à laquelle sont présents Messieurs les conseillers :

PATRICK CHARBONNEAU

**RÉAL BRUNELLE
SERGE DION**

Messieurs conseillers **DONALD DEMERS**, **JEAN-MARC MALTAIS** et **PAUL M. ROLLAND** sont absent de leur siège.

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de la mairesse, Madame **PAULINE QUINLAN**

Monsieur **RÉMI LAFRENIÈRE**, gestionnaire principal, directeur du développement et Monsieur **PIERRE SIMONEAU**, o. m. a., greffier, sont aussi présents.

MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Après un moment de réflexion la présidente de l'assemblée déclare la séance ouverte.

AVIS SPÉCIAL VOUS EST DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, GREFFIER, QU'UNE SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROMONT EST CONVOQUÉE PAR LES PRÉSENTES PAR LA MAIRESSE, MADAME PAULINE QUINLAN, POUR ÊTRE TENUE À LA SALLE DU CONSEIL À L'HÔTEL DE VILLE, 88, BOULEVARD DE BROMONT À BROMONT, LE 22 AVRIL 2003 À 20 HEURES ET QU'IL SERA PRIS EN CONSIDÉRATION LES SUJETS SUIVANTS :

ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2003-04-156

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 AVRIL 2003

22 AVRIL 2003

- 2. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL**
- 2003-04-157 2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 7 AVRIL 2002
- 3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
- 4. AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
- 5. AVIS DE MOTION, DISPENSE DE LECTURE ET PROJET DE RÈGLEMENT**
- AM 5,1 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT ENLEVANT LE CARACTÈRE DE RUE ET FERMANT À TITRE DE CHEMIN PUBLIC UNE PARTIE DU LOT 325-11 ET DEUX PARTIES DU LOT 1783-1 DU CADASTRE OFFICIEL DU CANTON DE BROME (PARTIES DE LOTS REPRÉSENTANT UNE PARTIE DE LA RUE CHAMPLAIN ET UNE PARTIE DE LA RUE STANSTEAD)
- 6. RÈGLEMENTS**
- 7. AFFAIRES COURANTES**
- 2003-04-158 7.1 ACTE DE SERVITUDE RELATIF AUX INFRASTRUCTURES MUNICIPALES ENTRE LES RUES DE DRUMMOND ET DE STANSTEAD
- 2003-04-159 7.2 ACHAT ET INSTALLATION D'UN CONDENSATEUR ÉVAPORATEUR DU SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION DE GLACE DE L'ARÉNA, LE TOUT FINANCÉ À MÊME LE SURPLUS
- 2003-04-160 7.4 CIRCUIT DU PATRIMOINE : DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS
- N. M. 7.5 VENTE DU VIEUX CAMION CITERNE
- 2003-04-161 7.6 INFOROUTE MUNICIPALE, DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE
- N. M. 7.7 ÉCOLE SAINT-VINCENT-FERRIER : ÉCHANGE CULTUREL ET PÉDAGOGIQUE AVEC UNE ÉCOLE DE SAINT-GEORGES D'OLÉRON, FRANCE
- 2003-04-162 7.8 ADOPTION DU LOGO DE LA VILLE DE BROMONT
- N. M. 7.9 PROLONGATION DE LA LOCATION D'UNE FERME (LOTS 1061 ET 1066 DU CADASTRE DE BROMONT), CHEMIN RACINE
- 8. AFFAIRES DU PERSONNEL**
- 9. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**

22 AVRIL 2003

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

2003-04-163

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

LE GREFFIER

PIERRE SIMONEAU, O.M.A.

2003-04-156

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 AVRIL 2003**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **SERGE DION**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **RÉAL BRUNELLE**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée spéciale du Conseil municipal du 22 avril 2003 avec les modifications suivantes :

- les sujets numéros 7.5 et 7.7 sont reportés à une séance subséquente.
- le sujet numéro 7.9 est retiré de l'ordre du jour.

ADOPTÉ

2003-04-157

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 7 AVRIL 2002**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu au préalable copie dudit procès-verbal ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **PATRICK CHARBONNEAU**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **SERGE DION**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du Conseil municipal tenue le 7 avril 2003.

ADOPTÉ

22 AVRIL 2003

AM

**AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT
ENLEVANT LE CARACTÈRE DE RUE ET FERMANT À TITRE DE
CHEMIN PUBLIC UNE PARTIE DU LOT 325-11 ET DEUX PARTIES
DU LOT 1783-1 DU CADASTRE OFFICIEL DU CANTON DE BROME
(PARTIES DE LOTS REPRÉSENTANT UNE PARTIE DE LA RUE
CHAMPLAIN ET UNE PARTIE DE LA RUE DE STANSTEAD)**

Monsieur le conseiller **PATRICK CHARBONNEAU** donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance subséquente, pour adoption, un règlement enlevant le caractère de rue et fermant à titre de chemin public une partie du lot 325-11 et deux parties du lot 1783-1 du cadastre officiel du Canton de Brome (parties de lots représentant une partie de la rue Champlain et une partie de la rue de Stanstead).

2003-04-158

**ACTE DE SERVITUDE RELATIF AUX INFRASTRUCTURES
MUNICIPALES ENTRE LES RUES DE DRUMMOND ET DE
STANSTEAD**

ATTENDU QU'entre les rues de Drummond et de Stanstead, la Ville de Bromont a fait construire une conduite d'égout sanitaire devant permettre l'écoulement des eaux usées de la montagne vers les étangs d'épuration ;

ATTENDU QUE de récents travaux d'arpentage démontrent que ladite conduite ne suivait pas le tracé initialement prévu et empiétait sur le lot voisin ;

ATTENDU QU'il est de l'intérêt de Ville de Bromont de préserver ses droits sur cette infrastructure municipale et que, par la même occasion, la Ville de Bromont souhaite acquérir une servitude pour un éventuel égout pluvial ;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER RÉAL BRUNELLE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER SERGE DION
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'accepter, tel que rédigé, le projet d'acte de servitude soumis par Me André Robitaille, notaire;

D'autoriser la mairesse ou, en son absence, le maire suppléant et le greffier ou, en son absence, la greffière par intérim, à signer pour et au nom de Ville de Bromont, ledit acte de servitude.

ADOPTÉ

22 AVRIL 2003

2003-04-159

**ACHAT ET INSTALLATION D'UN CONDENSATEUR
ÉVAPORATEUR DU SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION DE GLACE DE
L'ARÉNA, LE TOUT FINANCÉ À MÊME LE SURPLUS**

ATTENDU QUE le condenseur évaporateur du système de réfrigération de glace de l'aréna est à toute fin pratique en phase terminale ;

ATTENDU QUE le non-remplacement de ce module pourrait compromettre la saison d'opération 2003-2004 ;

ATTENDU les dangers inhérents au mauvais fonctionnement de cet équipement ;

ATTENDU la recommandation de Monsieur Ronald Caron, directeur du service du loisir, culture et de la vie communautaire ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **RÉAL BRUNELLE**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **PATRICK CHARBONNEAU**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser Monsieur Ronald Caron, directeur du service de loisirs, de la culture et de la vie communautaire, à entreprendre les démarches nécessaires (processus d'appel d'offres) au remplacement intégral du condenseur évaporateur du système de réfrigération de la glace de l'aréna afin d'en assurer un suivi global.

D'autoriser la trésorière à utiliser la somme de **TRENTE CINQ MILLE DOLLARS (35 000 \$)** à même le surplus accumulé pour financer l'achat et l'installation dudit équipement.

ADOPTÉ

2003-04-160

**CIRCUIT DU PATRIMOINE : DEMANDE D'ASSISTANCE
FINANCIÈRE AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES
COMMUNICATIONS**

ATTENDU QUE la Ville de Bromont est le maître d'œuvre en matière de loisir sur son territoire tel qu'énoncé dans le Livre blanc sur le Loisir au Québec et que le cadre d'intervention gouvernemental fait de la Ville le premier corps public de référence en matière de loisirs et de sports ;

ATTENDU QUE la Ville de Bromont soutient le développement d'un circuit du patrimoine;

22 AVRIL 2003

ATTENDU QUE le Service de la gestion du territoire prévoit des investissements dans le cadre du projet Noyau villageois du centre du village de "West Shefford";

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **RÉAL BRUNELLE**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **PATRICK CHARBONNEAU**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE mandater Monsieur Ronald Caron, directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, pour formuler une demande d'assistance financière auprès du ministère de la Culture et des communications afin de réaliser les études et la recherche inhérentes à l'implantation d'un circuit du patrimoine.

ADOPTÉ

N. M.

VENTE DU VIEUX CAMION CITERNE

Le sujet numéro 7.5 est reporté à une séance subséquente.

2003-04-161

**INFOROUTE MUNICIPALE, DEMANDE DE CONTRIBUTION
FINANCIÈRE**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **PATRICK CHARBONNEAU**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **RÉAL BRUNELLE**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à payer la somme de **SEPT CENT CINQUANTE DOLLARS (750.00 \$)**, taxes applicables incluses, somme représentant l'abonnement de la Ville de Bromont à *Inforoute municipale*.

ADOPTÉ

N. M.

**ÉCOLE SAINT-VINCENT-FERRIER : ÉCHANGE CULTUREL ET
PÉDAGOGIQUE AVEC UNE ÉCOLE DE SAINT-GEORGES
D'OLÉRON, FRANCE**

Le sujet numéro 7.7 est reporté à une séance subséquente.

22 AVRIL 2003

2003-04-162

ADOPTION DU LOGO DE LA VILLE DE BROMONT

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **PATRICK CHARBONNEAU**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **RÉAL BRUNELLE**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le *Guide des normes* d'utilisation du logotype de la Ville de Bromont, identité visuelle propre à la Ville, guide réalisé par Volt Design Communication en décembre 2002.

ADOPTÉ

N. M.

**PROLONGATION DE LA LOCATION D'UNE FERME (LOTS 1061 ET
1066 DU CADASTRE DE BROMONT), CHEMIN RACINE**

Le sujet numéro 7.9 est retiré de l'ordre du jour.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun citoyen ne s'est prévalu de la période de questions.

2003-04-163

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **PATRICK CHARBONNEAU**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **SERGE DION**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

**PIERRE SIMONEAU, o. m. a.,
GREFFIER**